

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION ET FRAIS DE REPRÉSENTATION D'UN TITULAIRE D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2022-2023

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Pierre St-Antoine	Directeur général	Dîner d'affaires	2022-06-30	46,25 \$
Pierre St-Antoine	Directeur général	Dîner d'affaires avec partenaires	2022-06-30	46,25 \$
Pierre St-Antoine	Directeur général	Dîner cérémonie CRQ	2022-07-22	223,68 \$